



**HAL**  
open science

# Un relâchement introuvable. Marges et applications de la “ non-intervention ” française durant la guerre d’Espagne (1936-1939)

Pierre Salmon

► **To cite this version:**

Pierre Salmon. Un relâchement introuvable. Marges et applications de la “ non-intervention ” française durant la guerre d’Espagne (1936-1939). *Relations internationales*, 2024, 198, pp.117 - 134. 10.3917/ri.198.0117 . hal-04859623

**HAL Id: hal-04859623**

**<https://hal.science/hal-04859623v1>**

Submitted on 2 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Un relâchement introuvable. Marges et applications de la « non-intervention » française durant la guerre d'Espagne (1936-1939)

Pour citer cet article : Pierre Salmon, « Un relâchement introuvable. Marges et applications de la « non-intervention » française durant la guerre d'Espagne (1936-1939) », *Relations internationales*, n° 198-2, 2024, p. 117-134. <https://doi.org/10.3917/ri.198.0117>

## Introduction

[117] Une « non-intervention relâchée », telle est la formule qui revient le plus souvent lorsqu'il s'agit de décrire l'aide française à la République espagnole durant la guerre civile (1936-1939). Elle renvoie avant tout à l'inflexion apportée au contrôle, via le territoire français, des envois d'hommes et d'armes dans une péninsule Ibérique en plein conflit. Dès le mois d'août 1936, la France propose rapidement une « non-intervention » dans l'« affaire espagnole », censée mettre fin à la guerre entre les forces dites « nationales » et le camp républicain, qui unit les gauches révolutionnaires et modérées aux gouvernements régionaux basque et catalan. La pression d'une partie de l'opinion publique et de l'appareil politique, la peur d'une généralisation du conflit, ou encore les pressions diplomatiques anglaises sont souvent citées comme les raisons cardinales de cette décision<sup>1</sup>. Ses limites sont connues puisque le comité de « non-intervention » mis sur pied en septembre, à Londres, devient un symbole d'impuissance, sinon d'inaction<sup>2</sup>. Dès les premiers jours, la plupart des signataires bafouent en effet leurs engagements en envoyant des armes dans la péninsule Ibérique ; l'Allemagne et l'Italie y ajoutent de nombreuses troupes. En France, les failles juridiques du système de prohibition apparaissent rapidement, de telle sorte que le gouvernement a alternativement freiné ou accéléré une pratique qu'il était difficile de totalement contrôler<sup>3</sup>. Dès lors, un véritable flou règne sur ce que veut et peut faire l'appareil politique.

1. Jean-François Berdah, *La Démocratie assassinée : la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg, 2000 ; Ángel Viñas, *La soledad de la República: el abandono de las democracias y el viraje hacia la Unión Soviética*, Barcelone, Crítica, 2006, p. 29 sq. ; Frédéric Monier, « Le désengagement des démocraties : l'invention française de la non-intervention », in Jordi Canal et Vincent Duclert (dir.), *La Guerre d'Espagne : un conflit qui a façonné l'Europe*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 106-116.

2. Sébastien Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », in Vincent Chetail, Cédric Van der Poel, Sylvie Ramel, René Schwok, *Prévention, gestion et sortie des conflits*, Genève, Euryopa, 2006, p. 201-219.

3. Pierre Salmon, « Une impuissante “non-intervention” : les limites de la prohibition du trafic d'armes, en France, à destination de la guerre d'Espagne (1936-1939) », *Histoire@Politique*, n° 37, 2019.

[118] Cet article revient sur la zone grise entourant la marge de manœuvre étatique en matière de contrôle des flux d'armements. Au sommet de l'État comme à la base, rien ne semble aller de soi. Il s'agit donc de revoir le sujet à toutes ces échelles afin de mieux comprendre les blocages propres à l'application de la « non-intervention » et son « relâchement ». Fondé sur le renouvellement archivistique en la matière, cet article entend articuler l'histoire des relations franco-espagnoles durant la guerre civile à celle des rouages politico-administratifs de la Troisième République.

#### L'IMPOSSIBLE MESURE DU RELÂCHEMENT ?

##### *Une définition polyphonique*

Un retour sur le sens des mots s'impose. La « non-intervention relâchée » a connu presque autant de définitions que de porte-voix. En juin 1938, Léon Blum est le premier à évoquer un « relâchement » dans une série d'articles du journal *Le Populaire* dont il est le directeur politique<sup>4</sup>. Président du Conseil des ministres de juin 1936 à juin 1937, puis brièvement en mars-avril 1938, le socialiste précise : « [le gouvernement] s'est refusé à remplacer le contrôle international [de la « non-intervention], supprimé du fait des dictatures totalitaires, par un contrôle national<sup>5</sup> ». Selon lui, il s'agissait surtout, après l'été 1937, de laisser transiter des armements étrangers, principalement soviétiques<sup>6</sup>. Interrogé par une commission d'enquête parlementaire en 1947, il mentionne une période de presque un an et demi durant laquelle le gouvernement aurait « volontairement et systématiquement fermé les yeux sur la contrebande d'armes », avant d'en faire une pratique « presque organisée »<sup>7</sup>. Le dirigeant socialiste place ce tournant interventionniste à la fin de son second gouvernement (en mars-avril 1938) et cite également l'envoi de 40 à 50 appareils militaires prélevés sur des commandes pour des pays tiers, sans associer cette pratique à un « relâchement »<sup>8</sup>.

Si l'idée d'une « non-intervention relâchée » survit à Léon Blum, mort en 1950, elle est reprise en canon par ses anciens collaborateurs. Malgré le vocable employé, tous tombent d'accord pour évoquer une

4. Léon Blum, *L'Œuvre de Léon Blum. Du 6 février 1934 au Front populaire ; les lois sociales de 1936 ; la guerre d'Espagne ; 1934-1937*, Paris, Albin Michel, 1964, p. 409-415.

5. Léon Blum, « Petite histoire de la non-intervention. L'alternative », *Le Populaire*, 25 juin 1938, n° 5 610.

6. *Idem*.

7. Assemblée nationale, *Les Événements survenus en France de 1933 à 1945. Témoignages et documents recueillis par la Commission d'enquête parlementaire. Rapport d'enquête établi par Charles de Serre*, Paris, Puf, 1952, vol. 3, p. 215-219.

8. Certains opposants au Front populaire, ensuite imités par le régime de Vichy, avaient injustement reproché au gouvernement de Léon Blum d'avoir dégarni les stocks militaires, en pleine marche à la guerre. Henri Michel, *Le Procès de Riom*, Paris, Albin Michel, 1979, p. 169-172.

[119] pratique qui repose sur des fondements juridiques solides. Gaston Cusin, cheville ouvrière du « relâchement », précise :

Nous avons toujours fait des choses d'apparence légale. On ne pouvait faire autrement. On pouvait cacher toujours la nature de la marchandise, mais les règlements du Transit international font que l'on ne peut pas interdire les sorties de marchandises en transit<sup>9</sup>.

Il en va ainsi pour les envois d'avions des mois de juillet et août 1936 auxquels Jules Moch et Pierre Cot font référence pour décrire la « non-intervention relâchée » avant la lettre<sup>10</sup>. La plupart des appareils partent en effet avant la décision française unilatérale de « non-intervention », le 8 août, et les départs ultérieurs ont lieu dans le cadre d'une étroite fenêtre juridique, de l'aveu même de Pierre Cot<sup>11</sup>. Il s'agit essentiellement d'appareils civils ou militaires déclassés, donc impropres au combat<sup>12</sup>. À partir des années 1960, la tendance est à l'écrasement de la chronologie et au gonflement des chiffres. Jules Moch, par exemple, considère l'intervention française comme précoce et continue<sup>13</sup>. Indissociable de l'appui soviétique, l'aide hexagonale concerne, selon Cusin, 300, 400, voire « plusieurs centaines » de navires<sup>14</sup>. L'interprétation minimaliste de Léon Blum laisse donc place à une lecture maximaliste des événements<sup>15</sup>.

Dans l'historiographie française, cette interprétation s'impose aux dépens d'autres protagonistes. Un exemple éloquent est celui de Michel Feintuh, alias Jean Jérôme, membre du Parti Communiste français (PCF) et responsable de la Main-d'œuvre immigrée (MOI). Dans ses mémoires, il regrette que les récits académiques taisent les obstacles rencontrés par les militants de terrain durant les premiers mois du conflit : « Il fallait des ruses de Sioux pour faire parvenir à travers les frontières terrestres ou par mer le moindre matériel de guerre à l'Espagne républicaine<sup>16</sup> ». Le communiste fait ici allusion aux opérations totalement illégales qui, bien plus modestes,

9. Daniel Blumé (dir.), *Contribution à l'histoire de la politique de la non-intervention : documents inédits présentés par Daniel Blumé*, Paris, Jacques Enfer, 1978, p. 86.

10. Pierre Renouvin et René Rémond, *Léon Blum, chef de gouvernement 1936-1937*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 368-371 ; Pierre Cot, « Ce que fut la "non-intervention relâchée" », *Le Monde*, 21 novembre 1975, p. 7.

11. Pierre Cot, *Le Procès de la République*, New York, Éditions de la Maison française, 1944, vol. 2, p. 332-333.

12. René Quatrefages, « La politique française de non-intervention et le soutien matériel à la République espagnole pendant la guerre civile (1936-1939) » in Jean-Pierre Étienne et René Quatrefages (éd.), *Les Armées espagnoles et françaises : modernisation et réforme entre les deux guerres mondiales*, Madrid, Casa de Velázquez, 1989, p. 40 ; Miguel Iñiguez Campos, *Armas para la República: contrabando y corrupción, julio de 1936-mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2022, p. 57-91.

13. Jules Moch, *Une si longue vie*, Paris, Laffont, 1976, p. 132 ; Pierre Renouvin et René Rémond, *op. cit.*, p. 371.

14. Les chiffres de Gaston Cusin sont repris par les personnes avec lesquelles il s'entretient : Daniel Blumé (dir.), *op. cit.*, pp. 84-89 ; Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *Les Brigades de la mer*, Paris, Grasset, 1979, p. 112.

15. Cette perte de rigueur dans les descriptions a aussi été identifiée par Pierre Laborie pour la mémoire de la Seconde Guerre mondiale : Pierre Laborie, *Le Chagrin et le venin : occupation, résistance, idées reçues*, Paris, Gallimard, 2014, p. 35-36.

16. Jean Jérôme, *La Part des hommes : souvenirs d'un témoin*, Paris, Acropole, 1983, p. 180-181.

[120] faisaient l'objet d'un contrôle plus étroit de la part de l'appareil d'État<sup>17</sup>. Dans un autre registre, Angel Ossorio y Gallardo, ancien ambassadeur espagnol à Paris (mai 1937-avril 1938), se montre également très réservé vis-à-vis de la politique hexagonale<sup>18</sup>. Il présente un Léon Blum démesurément proche d'une diplomatie anglaise anticommuniste et trop conciliante avec l'Allemagne nazie. Le diplomate défend quelques ministres français pour mieux attaquer l'ancien Président du Conseil, qu'il accuse d'avoir tout fait pour empêcher les transits et les fournitures de matériels de guerre. Si le diplomate pêche par exagération, sa rancœur à l'égard de la France, et particulièrement de Léon Blum, mérite enquête.

### *Interroger le relâchement à travers les archives*

Les archives permettent d'aller plus loin que les témoignages d'anciens protagonistes. Certains spécialistes, comme Gerald Howson, ont pu regretter la difficulté de mesurer le « relâchement » français<sup>19</sup>. Mais, depuis les années 1990, la mise à profit de sources diplomatiques a ouvert un champ de recherche sur les relations franco-espagnoles durant le conflit. Avec des nuances qui leur sont propres, Ángel Viñas, Juan Avilés Farré, Jean-François Berdah ou encore Ricardo Miralles arrivent à la conclusion d'une aide faible et intermittente de la part du gouvernement français<sup>20</sup>. Tous confirment un relâchement du contrôle à partir de la deuxième moitié de l'année 1937, tout en soulignant l'existence de fermetures frontalières ultérieures, du 19 janvier au 17 mars 1938, puis le 26 mai de manière partielle, et enfin le 13 juin de façon totale. Ils insistent aussi généralement sur la rareté des flux dans la deuxième moitié de l'année 1938, mais ne font guère (sinon nulle) mention des derniers transits du début de l'année 1939 auxquels quelques témoignages font référence<sup>21</sup>. En tout état de cause, l'approche par les relations internationales a nuancé un récit qui était essentiellement celui d'anciens responsables politiques français.

Nous nous proposons ici d'enrichir ces résultats à l'aune de nouvelles sources. Si les archives des anciens ministres français apportent peu

17. Pierre Salmon, « La gauche révolutionnaire contre l'Internationale communiste : une relecture de la contrebande d'armes franco-espagnole de la guerre civile (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, n° 275-2, juillet 2021, p. 131-133.

18. Ángel Ossorio y Gallardo, *Mis Memorias*, Madrid, Tebas, 1975, p. 212-213.

19. Par exemple : Gerald Howson, *Arms for Spain: the untold story of the Spanish Civil War*, Londres, Murray, 1998, p. 103.

20. Ángel Viñas, « Las relaciones hispano-francesas, el gobierno Daladier y la crisis de Munich », in *Españoles y franceses en la primera mitad del siglo XX*, Madrid, CSIC, 1986, p. 161-201 ; Juan Avilés Farré, *Pasión y farsa: franceses y británicos ante la Guerra Civil Española*, Madrid, Eudema, 1994, p. 133-151 ; Jean-François Berdah, *op. cit.*, p. 329 ; Ricardo Miralles, « El duro forcejeo de la diplomacia republicana en París », in Ángel Viñas (dir.), *Al servicio de la República : diplomáticos y Guerra Civil*, Madrid, Ministerio de Asuntos Exteriores y Cooperación – Marcial Pons, 2010, p. 136-152 ; Ángel Viñas, *La soledad de la República*, *op. cit.*, p. 488.

21. Cités dans : Daniel Blumé (dir.), *op. cit.*, p. 84 ; Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *op. cit.*, p. 211.

[121] d'informations dans l'ensemble, celles des anciens ambassadeurs espagnols à Paris donnent plus de détails sur les questions frontalières et d'armements<sup>22</sup>. Au sein de l'administration centrale républicaine, ce sont les ministères de tutelle des achats d'armes qui interviennent le plus sur cette question : cela vaut pour le ministère des Finances, des Aïres et de la Défense nationale ou encore pour la Présidence du Conseil<sup>23</sup>. Contrairement à ce que des témoins ont laissé entendre, les archives de surveillance (policière, douanière ou militaire) sont particulièrement abondantes du côté français<sup>24</sup>. Si elles perdent en pertinence dès lors que les autorités relâchent leur contrôle, la documentation républicaine ou archives militaires russes offrent un riche complément<sup>25</sup>. Enfin, il est possible de recroiser les informations recueillies avec les sources produites par l'Espagne franquiste qui tisse un solide réseau d'espionnage dans toute l'Europe<sup>26</sup>. Certes, ces archives doivent être sujettes à caution en raison de leurs objectifs de propagande, mais elles apportent aussi de précieuses précisions sur les mouvements de matériels.

Une fois confronté aux études existantes, cet ensemble documentaire aide en effet à évaluer des volumes transportés à travers l'hexagone, bien qu'à plusieurs reprises, le manque de données nous ait obligé à conjecturer le poids des cargaisons<sup>27</sup>. Si les résultats restent perfectibles, il apparaît néanmoins évident que les passages de matériel sont marqués par une très grande discontinuité (Fig. 1).

22. Pour les achats d'armes, le ministère des Affaires étrangères n'est pas décisionnaire, il transmet généralement les demandes des Finances ou de l'Air puis de la Défense nationale. Nous mobilisons ces archives à travers la correspondance des anciens ambassadeurs à Paris : Luis Araquistáin (sept. 1936 à mai 1937 – ses archives personnelles sont conservées à l'Archivo Histórico Nacional (ci-après : AHN)), Ángel Ossorio y Gallardo (mai 1937-avril 1938 – une partie de ses échanges sur l'ouverture de la frontière sont consignés dans l'Archivo de la Fundación Indalecio Prieto (ci-après : AFIP)) puis Marcelino Pascua (avril 1938-fin du conflit – ses archives personnelles sont conservées à l'AHN).

23. Nous renvoyons donc à la documentation conservée à l'AFIP, spécialement au carton « Paso de material por Francia » (AFIP, 1503). Nous avons notamment travaillé sur des fonds de l'Archivo de la Fundación Juan Negrín (AFJNC) de Las Palmas de Gran Canaria.

24. Nous mobilisons ainsi des archives administratives et de surveillance, conservées en grande majorité aux Archives nationales françaises (ci-après : ANF), au Service Historique de la Défense de Vincennes (ci-après : SHD) ainsi qu'à la Préfecture de police de Paris (ci-après : APP), en plus des centres d'archives départementales. De nombreux rapports font état de la circulation de navires, voire de consignes données pour faciliter le transit des armes. Une grande partie de ces sources proviennent des « Fonds de Moscou », ces archives saisies par les Allemands durant l'Occupation, puis par les Soviétiques lors de la défaite allemande, avant d'être progressivement rendues à la France après la dislocation du bloc soviétique.

25. Nous nous en remettons au dépouillement réalisé par Gerald Howson, Yuri Rybalkin ou Daniel Kowalsky des Archives militaires d'État russes (RGVA) : Gerald Howson, *op. cit.* ; Daniel Kowalsky, *La Unión Soviética y la Guerra Civil española: una revisión crítica*, Barcelone, Crítica, 2004 ; Yuri Rybalkin, *Stalin y España: la ayuda militar soviética a la República*, Madrid, Pons, 2008.

26. Ces archives sont surtout conservées à l'Archivo General de la Administración d'Alcalá de Henares (ci-après : AGA) et à l'Archivo General Militar de Ávila (ci-après : AGMAV).

27. Par ordre d'importance pour notre étude : Gerald Howson, *op. cit.* ; Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *op. cit.* ; Miguel Íñiguez Campos, *op. cit.*

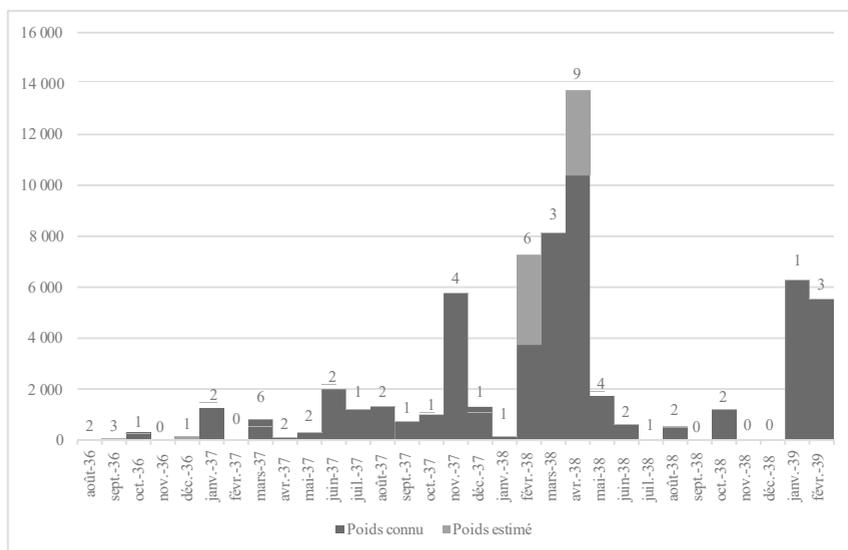


Fig. 1 : Flux en transit international par la France  
(en t. pour les séries et en nombre de cargaisons pour les étiquettes)

© Pierre Salmon.

[122] À partir du début de l'année 1937, des transits sont réguliers mais ils sont peu nombreux et portent généralement sur des petits volumes, plus faciles à dissimuler. Une accélération très légère des envois est perceptible après l'été 1937. Par la suite, les transits deviennent fortement irréguliers : seuls le printemps 1938 et le début de l'année 1939 donnent lieu à des livraisons de très grande envergure. Il y a donc un maintien des flux, mais ces derniers sont marqués par une inconstance qui s'explique notamment – pas seulement – par les ouvertures et fermetures officielles de la frontière pyrénéenne.

Au total, les frontières ont été ouvertes à plus de 54 000 tonnes d'équipements stratégiques, chiffre auquel nous pourrions ajouter, par hypothèse, plus de 7 000 tonnes d'armements<sup>28</sup>. Les livraisons passées par la France semblent importantes, mais elles méritent d'être remises en contexte. D'une part, presque tout le matériel déchargé en 1939 arrive trop tard pour franchir la frontière pyrénéenne<sup>29</sup>. D'autre part, ces expéditions paraissent assez dérisoires en comparaison de tout l'arsenal reçu par les républicains espagnols. À défaut de pouvoir fournir une estimation des équipements ainsi obtenus, nous savons que l'URSS aurait envoyé 500 000 à 600 000 tonnes de matériel de guerre en Espagne<sup>30</sup>. Si l'armement soviétique compte beaucoup dans l'équation française, l'inverse est moins vrai.

28. Pour le matériel dont la nomenclature est connue grâce aux archives administratives et de surveillance, il s'agit exactement de 54 269,9 t ; le reste est estimé à 7 053,75 t. d'armements.

29. G. Howson, *op. cit.*, p. 242-243 ; Y. Rybalkin, *op. cit.*, p. 74-75.

30. Il est probable qu'une partie de ce chiffre corresponde à du matériel non prohibé. D. Kowalsky, *op. cit.*, p. 209 ; Y. Rybalkin, *op. cit.*, p. 64.

LES ÉCHELLES DE LA RÉGULATION

[123] La France refuse de se convertir en acteur de premier plan pour les livraisons de matériel de guerre, mais sa position géographique transforme son territoire en plateforme stratégique de son acheminement. Dès lors, chaque transit relève aussi bien d'enjeux internationaux que de facteurs politiques internes, sinon locaux.

*La France au carrefour de la politique internationale*

L'aide apportée aux républicains espagnols dépend surtout des pays qui décident d'ignorer la politique de « non-intervention ». Le 9 septembre 1936, le « Comité international de non-intervention » se réunit pour la première fois à Londres. Sa première tâche consiste à dresser la liste du matériel sous embargo ; dans ce domaine la France avait pris l'initiative de publier un avis aux exportateurs leur interdisant toute exportation ou réexportation de matériel de guerre au sud des Pyrénées<sup>31</sup>.

Ces actions s'accompagnent de mesures concrètes sur le terrain. Partisan d'une stricte application de la « non-intervention », le commandant Guy Schlessler fait état de quelques violations dans les Pyrénées Atlantiques durant l'été 1936, mais considère que « *la neutralité du gouvernement français n'en paraît pas moins un fait indiscutable* » grâce, notamment, au respect des engagements internationaux à Hendaye<sup>32</sup>. En décembre, ce membre de l'État-major mentionne des renforts de personnel et une surveillance frontalière « parfaitement organisée » dans la région allant de Cerbère à La Tour de Carol, même s'il déplore les transgressions de certains agents en douane<sup>33</sup>. En décembre, une autre mission d'inspection juge globalement efficace la surveillance sur les Pyrénées<sup>34</sup>. Depuis quelques mois, la chaîne montagnaise est en effet « peuplée d'uniformes »<sup>35</sup>.

Les discussions en vue d'un plan de contrôle terrestre et maritime de la « non-intervention » accentuent cette dynamique. En mars 1937, alors que le dispositif est sur le point d'entrer en vigueur, le ministre de l'Intérieur envoie une circulaire aux préfets des départements frontaliers de l'Espagne pour en expliquer le fonctionnement et rappeler la nécessité

31. CADC, 86CPCOM/145, Avis aux exportateurs sur les armes et le matériel de guerre, 8 septembre 1936.

32. SHD, GR 7N<sup>o</sup> 2463, dossier 1, Mission du commandant Guy Schlessler à la frontière franco- espagnole – région d'Hendaye (septembre 1936). Souligné dans le texte.

33. *Ibid.*, Mission du commandant Guy Schlessler à la frontière franco-espagnole – région des Pyrénées-Orientales (10 décembre 1936).

34. *Ibid.*, Rapport du capitaine Renaudeau d'Arc au sujet de la mission exécutée dans les 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> régions militaires, 18 novembre 1936.

35. SHD, GR 7N<sup>o</sup> 2253, dossier 1, Note de renseignement du 2<sup>e</sup> Bureau, Service de Centralisation du Renseignement, État-major des armées, 31 octobre 1936. La note est parvenue au général commandant la 16<sup>e</sup> région militaire.

[124]d'éviter « la moindre lacune ou négligence »<sup>36</sup>. Lancé le 20 avril, le plan tourne au fiasco lorsque les flottes allemande et italienne multiplient les accrochages avec l'armée républicaine au lieu d'exercer le strict contrôle des côtes qui leur incombait. Le versant maritime du plan vole définitivement en éclats dès la fin juin. Jusqu'à sa suspension le 13 juillet, le contrôle terrestre des Pyrénées semble appliqué avec diligence par les autorités hexagonales. À titre d'illustration, un rapport de la commission de « non-intervention » de septembre 1937 fait état de quelques « petites infractions qui sont inévitables » tout en soulignant la collaboration « étroite et harmonieuse » avec les autorités françaises qui a permis au contrôle terrestre de fonctionner « d'une manière facile et efficace »<sup>37</sup>. Ceux qui en souffrent le plus sont les militants révolutionnaires qui, comme Jean Jérôme, transportent leurs armes en toute illégalité. Au contraire, des transits de matériels effectués sur la base de failles juridiques sont possibles, mais ils demeurent rares et sont le fruit d'après négociations bilatérales.

Bridés par de pareilles mesures, les flux de matériel de guerre peuvent au début contourner la France. Si le détroit de Gibraltar fait l'objet d'un blocus franquiste, les livraisons de Pologne ou de Tchécoslovaquie, premiers fournisseurs derrière l'URSS, peuvent atteindre les régions basques et asturiennes, restées fidèles à la République<sup>38</sup>. La perte progressive de l'enclave nord, de juin à octobre 1937, rend la tâche plus aisée aux franquistes, qui renforcent leur blocus sur les côtes<sup>39</sup>. Des difficultés existent également pour les livraisons soviétiques partant de la mer Noire jusqu'au Levant espagnol. À partir du 5 août 1937, l'Italie fasciste attaque en Méditerranée et dans les Dardanelles tous les navires suspectés de transporter des armes à destination de l'Espagne républicaine<sup>40</sup>. Malgré une diplomatie énergique à leur rencontre, ces actes de piratage donnent un coup d'arrêt presque total aux livraisons soviétiques<sup>41</sup>. Au cours de l'été 1937, la France devient ainsi un lieu de passage obligé pour les fournitures venant d'Union soviétique et d'ailleurs.

C'est à cette date que le gouvernement français envoie de nombreux signaux favorables aux émissaires républicains. Il s'agit alors d'une mesure de rétorsion à l'encontre de l'Italie après ses actes de piratage<sup>42</sup>. Les dirigeants espagnols restent suspendus à la décision française, conditionnée

36. Centre des Archives diplomatiques de Nantes (ci-après : CADN), 396PO/B 561, dossier 2-B8, Circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets de la frontière franco-espagnole, Paris, 5 mars 1937.

37. SHD, GR 7N 2757, dossier 2, Rapport du Comité de non-intervention. Transmis par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense nationale et de la guerre (EMA - 2° Bureau), le 1<sup>er</sup> septembre 1937.

38. Gerald Howson, *op. cit.*

39. Rafael González Echegaray, *La marina mercante y el tráfico marítimo en la Guerra Civil*, Madrid, Librería Editorial San Martín, 1977, p. 311-312.

40. John Coverdale, *La intervención fascista en la guerra civil española*, Madrid, Alianza Editorial, 1979, p. 312.

41. D. Kowalsky, *op. cit.*, p. 203 ; G. Howson, *op. cit.*, p. 235.

42. Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 109-113.

[125]par l'attitude italienne qui refuse de négocier, et celle, prudente sinon malveillante, de l'Angleterre<sup>43</sup>. À défaut de produire des résultats tangibles, la situation suscite doutes et angoisses chez les républicains espagnols<sup>44</sup>. La frontière est cependant ouverte à des livraisons, mais celles-ci se font attendre. En tant que premier décisionnaire de l'*Opération X*, nom de code du soutien militaire à l'Espagne, Joseph Staline freine les envois d'armements à compter de l'été 1937<sup>45</sup>. Grâce aux archives militaires russes, Gerald Howson et Yuri Rybalkin ont mis en évidence l'irrégularité de l'aide soviétique à l'Espagne :

Fig. 2 : Livraisons de l'Opération X  
(chiffres du RGVA, estimations de Gerald Howson et de Yuri Rybalkin)<sup>46</sup>

	Oct. 1936- août 1937	Déc. 1937- août 1938	Déc. 1938- fév. 1939	Total
Avions	475 à 496	152	0-30	648-657
Tanks	306-322	25	0	347
Véhicules blindés	60	0	0	60
Pièces d'artillerie (tous types confondus)	714-755 (ou 855)	469	3-4	1 186
Mitrailleuses lourdes	4 511	83	772	5 366
Mitrailleuses légères	5 814	4 660	2 000	12 414
Fusils	337 793	125 020	35 000	497 813
Nombre de voyages	37	14	3 ou 7	54 ou 58

© Pierre Salmon

43. Jean-François Berdah, *op. cit.*, p. 285 ; Douglas Little, *Malevolent neutrality: the United States, Great Britain, and the origins of the Spanish Civil War*, Ithaca, Cornell University Press, 1985.

44. Notamment les tél. d'Ángel Ossorio y Gallardo pour la période qui va du début du mois de septembre jusqu'à la mi-octobre 1937. Voir : AGA, RE 135 (archives de Manuel Azaña, « Francia II ») et RE 165 (ambassade de Paris) ; AFIP, 1503 et 1509.

45. Gerald Howson, *op. cit.*, p. 120-129 ; Daniel Kowalsky, *op. cit.*, p. 200.

46. Les bornes chronologiques tiennent compte du départ des navires et de leur arrivée en Espagne. Yuri Rybalkin fonde ses estimations sur la date d'envoi du matériel, Gerald Howson sur son arrivée en Espagne. Les légères variations tiennent compte des chiffres différents entre ces deux études. Gerald Howson, *op. cit.*, p. 130-131, 302-303 ; Yuri Rybalkin, *op. cit.*, p. 71.

[126]Les raisons de cette baisse sont à la fois logistiques et politiques. Certes, des tensions relatives à la conduite du NKVD et du Parti Communiste espagnol ont joué un rôle<sup>47</sup>. Mais, selon Daniel Kowalsky, ces événements ont néanmoins des répercussions limitées, comparées aux difficultés techniques et logistiques russes en matière d'approvisionnement<sup>48</sup>. L'abandon presque total de l'itinéraire méditerranéen oblige à transférer les marchandises à Mourmansk, port arctique depuis lequel les conditions de navigation sont longues et périlleuses<sup>49</sup>. L'industrie militaire soviétique ne peut non plus subvenir aux besoins de la République espagnole<sup>50</sup>. Déçue par l'attitude conciliante de la France et des Britanniques à l'égard de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon, l'URSS s'engage dans la voie d'un soutien discret aux pays qui souffrent des agressions fascistes ou japonaises<sup>51</sup>. Ainsi l'Union soviétique décide-t-elle de lancer l'*Opération Z* en 1937, afin de soutenir les communistes chinois face à l'invasion nipponne, disposant par la même occasion d'un matériel qui aurait pu revenir à l'Espagne<sup>52</sup>. Gênée par les conséquences des purges sur ses cadres, la diplomatie soviétique éprouve une certaine méfiance à l'égard de la France, qui multiplie les gestes d'hésitation et refuse de livrer ses propres armes<sup>53</sup>. Aussi, l'Union soviétique propose-t-elle de procéder à un essai en envoyant un premier chargement sans grande valeur stratégique<sup>54</sup>. La longue mise sous séquestre des avions débarqués au Havre en décembre 1936 et janvier 1937 paraît avoir produit une très mauvaise impression sur les autorités de l'URSS<sup>55</sup>.

Après un premier envoi destiné à sonder l'attitude française, les livraisons entrent cependant dans une nouvelle phase qui, en France, oblige les autorités à des mesures inédites. La formation du gouvernement Blum II débouche en effet sur un *gentlemen's agreement* entre les dirigeants du Front populaire et ceux de l'Union soviétique afin de laisser le matériel transiter

47. L'assassinat d'Andrés Nin, chef du Parti Ouvrier d'Unification Marxiste (POUM), par le NKVD dégrade les relations entre les républicains et l'URSS : Yuri Rybalkin, *op. cit.*, p. 74-75 ; Enrique Moradiellos García, *Negrín: una biografía de la figura más difamada de la España del siglo XX*, Barcelone, Península, 2015, p. 271-280.

48. Daniel Kowalsky, *op. cit.*, p. 228, 346-347.

49. *Ibid.*, p. 203-204

50. *Ibid.*, p. 227 ; Yuri Rybalkin, *op. cit.*, p. 60-61.

51. René Girault et Robert Frank, *Turbulente Europe et nouveaux mondes 1914-1941*, Paris, Payot, 2004, p. 380-384 ; Ángel Viñas, *El Escudo de la República : el oro de España, la apuesta soviética y los hechos de mayo de 1937*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 288-297.

52. Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 104-105 ; Daniel Kowalsky, *op. cit.*, p. 228 ; Yuri Rybalkin, *op. cit.*, p. 72 ; Ángel Viñas, *El honor de la República: entre el acoso fascista, la hostilidad británica y la política de Stalin*, Barcelone, Crítica, 2009, p. 189 sq. ; Pierre Grosser, *L'Histoire du monde se fait en Asie : une autre vision du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Odile Jacob, 2019, p. 160-165.

53. Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 104-105 ; Sabine Dullin, *Des hommes d'influence : les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, p. 172-179, 248-259 ; AFIP, 2106, tél. du ministère des Affaires étrangères républicain au ministre de la Défense nationale, 22 octobre 1937.

54. AFIP, 1503, Lettre d'Indalecio Prieto, ministre de la Défense nationale, adressée au ministre des Affaires étrangères républicain, 31 octobre 1937.

55. Daniel Kowalsky, *op. cit.*, p. 205.

[127]vers l'Espagne<sup>56</sup>. Les chercheurs ont longtemps considéré que le « rattachement » de l'Autriche à l'Allemagne nazie en mars 1938 était la cause de ce rapprochement franco-espagnol. Si une intervention militaire ou des fournitures de matériel sont effectivement envisagées par mesure de rétorsion, seule l'ouverture de la frontière aux armements soviétiques est confirmée<sup>57</sup>.

Les archives dont nous disposons montrent cependant que cette décision est essentielle sans être déterminante dans la conduite française. Dans le cadre du procès de Riom intenté contre des hommes politiques du Front populaire après la défaite de 1940, le contrôleur général de l'armée Gaston Cunin procéda à une enquête sur les livraisons par la France, alors considérées comme nulles ou comme trop réduites pour avoir laissé des traces<sup>58</sup>. Une annexe revient sur les consignes en vue de l'ouverture de la frontière pyrénéenne<sup>59</sup>. Établi à partir des relevés douaniers pyrénéens, le rapport donne un aperçu des directives reçues entre juillet 1936 et décembre 1938<sup>60</sup>. D'une rare précision, cette source confirme les noms des collaborateurs cités par Gaston Cusin, ainsi que les ordres que ce dernier dit avoir donnés aux préfets prévenus de l'arrivée des marchandises<sup>61</sup>. Il permet également de mieux dater le phénomène, puisqu'il fait référence à des ingérences de la Sûreté générale ou du préfet Raoul Didkowski dans les services de douanes depuis la fin de l'année 1937.

L'intervention du pouvoir exécutif se fait plus forte le 25 février 1938, lorsque le directeur général des Douanes, Louis Hyon, et le sous-secrétaire d'État aux Finances, Max Hymans, convoquent les directeurs des douanes de Bordeaux, du Havre, de Rouen et de Perpignan. Il s'agit de clarifier des consignes qui avaient été données de vive voix, ce qui avait pu provoquer des résistances des douanes locales qui ne tenaient pas à s'engager sans ordre formel<sup>62</sup>. Dès lors, les autorités fiscales ont obligation d'accepter le transit d'armes à destination de l'Espagne « même lorsque le matériel en l'espèce est présenté sous une autre dénomination » ; elles doivent obéir aux « instructions des seuls préfets ou des seuls fonctionnaires accrédités par eux »<sup>63</sup>. Le rapport confirme par ailleurs

56. Guy Hermet, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Éditions du Seuil, 1989, p. 222.

57. Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 134-139 ; Jean-François Berdah, *op. cit.*, p. 381-385 ; Anne- Aurora Inquimbert, « Monsieur Blum... un roi de France ferait la guerre », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 215, 2004, p. 35-45 ; Enrique Moradiellos García, *op. cit.*, p. 326-340.

58. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41, Copie du rapport n° 1 575 du contrôleur général de l'armée Cunin sur « les cessions de matériel de guerre à l'étranger », 31 décembre 1940.

59. *Ibid.*, Note complémentaire n° 2, 31 décembre 1940, cité par : Jean Clinquant, *L'Administration des douanes en France de 1914 à 1940*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2000, p. 313.

60. Ces archives ont été utilisées par Jean Clinquant, qui y fait référence.

61. Il en va ainsi de Jean Dorval et Raymond Bizot, détachés à La Tour de Carol pour réceptionner les armes. Le directeur général des Douanes, Louis Hyon, est aussi nommé. Daniel Blumé (dir.), *op. cit.*, p. 80.

62. ANF, Fonds Daladier, 496 AP/41, Copie du rapport n° 1 575 – note complémentaire n° 2, 31 décembre 1940, déjà cité.

63. *Idem.*

[128]]l'existence de mesures légales, mais secrètes, après le retour au pouvoir de Léon Blum, le 13 mars 1938. Alors que nous avons connaissance d'un décret du 17 mars 1938 non publié au *Journal Officiel*, le rapport en cite deux autres – des 16 et 17 du mois – qui « autorisent la réexportation, en suite de transit international du matériel de guerre à destination de l'Espagne »<sup>64</sup>. À n'en pas douter, cet épisode correspond à la contrebande « presque organisée » à laquelle Léon Blum fait référence au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Cette politique est freinée par une nouvelle fermeture de la frontière pyrénéenne aux transits à la mi-juin 1938. Très mal accueillie par les républicains espagnols, cette résolution a des retombées majeures. En Pologne, la société Bandera, par exemple, suspend ses envois et cherche une autre voie d'acheminement que la France après la mi-juillet<sup>65</sup>. Georges Bonnet, le ministre des Affaires étrangères, propose cependant d'amener les marchandises à Marseille, à condition que les expéditions n'attirent pas l'attention<sup>66</sup>. C'est sûrement ce compromis qui a permis l'arrivée de plusieurs cargaisons en provenance d'URSS et de Pologne<sup>67</sup>. À partir de la mi-octobre 1938 et jusqu'à la mi-janvier 1939, les envois cessent de nouveau.

De l'hiver 1938 jusqu'à la fin du conflit, la question espagnole est, pour la France, indissociable de la question d'un rapprochement diplomatique avec l'Italie et l'Espagne franquiste. D'une part, elle intéresse l'intensification des discussions bilatérales en vue de la reconnaissance du régime « national » que les franquistes conditionnent à une fermeture de la frontière<sup>68</sup>. D'autre part, il en va aussi des échanges avec une Italie fasciste qui souhaite une victoire rapide du général Franco, et agit en ce sens<sup>69</sup>. Tous ces intérêts convergent. Durant le printemps 1938, par exemple, pendant les négociations bilatérales, il semble que ce soient les franquistes qui demandent au ministère italien des Affaires étrangères de faire

64. Non insérés au *Journal Officiel*, ces arrêtés sont signés par J. Paul-Boncour (Affaires étrangères), C. Spinasse (Budget), M. Dormoy (Intérieur), É. Daladier (Guerre), G. La Chambre (Air), P. Cot (Commerce), C. Campinchi (Marine) et M. Moutet (Colonies). Le décret du 17 mars est cité par David Wingeate Pike, *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, Puf, 1975, p. 296.

65. La correspondance des agents de Daniel Wolf, un courtier en armements, le laisse entendre. Celle-ci est interceptée par les franquistes : AGA, R 1048, exp. 21, lettre du dénommé Binder (destinataire inconnu), le 18 juillet 1937 ; lettre adressée à Mosiewicz (auteur inconnu), le 19 juillet 1938.

66. Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 151.

67. Dominique-Antoine Grisoni et Gilles Hertzog, *op. cit.*, p. 156 ; Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 145 ; Gerald Howson, *op. cit.*, p. 241.

68. Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 163-164 ; Jean-François Berdah, *op. cit.*, p. 416 ; Michel Catala, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne : l'échec des négociations pour la reconnaissance du gouvernement franquiste en 1938 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, vol. 29, n° 3, 1993, p. 243-262.

69. René Girault et Robert Frank, *op. cit.*, p. 414 ; Javier Rodrigo, *La Guerra fascista*, *op. cit.*, p. 219 sq.

[129]pression sur le gouvernement Daladier<sup>70</sup>. Du côté français, on apporte des garanties aux forces franquistes. En octobre, le ministre Georges Bonnet fait part du blocage de la flotte de pêche républicaine, de l'or républicain ainsi que de sa « décision, à son avis bien respectée, d'empêcher le passage d'armes par la frontière catalane »<sup>71</sup>. Quand les relations entre la France et l'Italie se refroidissent, en janvier 1939, la France prévient au contraire qu'elle peut ouvrir la frontière par mesure de rétorsion<sup>72</sup>.

Bien loin de la « décadence » décrite par Jean-Baptiste Duroselle<sup>73</sup>, la diplomatie a aussi su se montrer agissante. Tant s'en faut, La politique étrangère française a pu s'éloigner des vues anglaises : outil de relations internationales, la régulation des flux répond également à des considérations politiques locales dont on ne saurait sous-estimer l'importance.

### *La diplomatie au prisme de la politique intérieure*

La régulation des flux est donc aussi soumise à un agenda franco-français. Quand il ne s'agit pas de gérer la crise en fonction de vues plus locales que géopolitiques, l'ouverture de la frontière se heurte à des résistances idéologiques ou intéressées.

La situation politique et militaire au sein du camp républicain semble avoir été un facteur déterminant de la politique française à l'égard du conflit espagnol. En Espagne républicaine, le délitement de l'État et la montée en puissance de la révolution sociale s'accompagnent à l'arrière de nombreux excès durant les premières semaines du conflit<sup>74</sup>. Ces massacres de religieux et de personnalités de droite favorisent l'adhésion à la « non-intervention »<sup>75</sup>. En somme, l'image – entretenue par le canal diplomatique et la presse<sup>76</sup> – d'une République espagnole en proie au désordre justifie le contrôle des flux d'armes et des personnes. Forcément décourageante pour les républicains espagnols, cette attitude témoigne

70. AGA, R 1061, exp. 19-21, Rapport de l'ambassadeur d'Espagne (franquiste) à Rome au ministère des Affaires étrangères de tutelle, 29 mai 1938.

71. AGA, R 833, exp. 12, Bref mémoire présenté par Eduardo de Aunós concernant son entretien avec le ministre des Affaires étrangères français, Georges Bonnet, du 24 octobre – note écrite le 31 octobre 1938..

72. AGMAV, 2475,16, Rapport du Servicio de Información y Policía Militar (SIPM), le 12 janvier 1939.

73. Jean-Baptiste Duroselle, *La Politique étrangère de la France. La décadence : 1932-1939*, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, p. 304.

74. Julio Aróstegui, « Los componentes sociales y políticos » in Manuel Tuñón de Lara et al. (dir.), *La Guerra civil española: 50 años después* (1986), Barcelone, Labor, 1989, p. 49-59 ; François Godicheau, *La Guerre d'Espagne : république et révolution en Catalogne, 1936-1939*, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 96 sq. ; José Luis Ledesma, « Una retaguardia al rojo: las violencias en la zona republicana » in Francisco Espinosa Maestre (dir.), *Violencia roja y azul: España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010, p. 152-250.

75. Juan Avilés Farré, *op. cit.*, p. 20-21.

76. Nathan Rousselot, « Violences et répression dans l'Espagne en guerre (1936-1937) : regard diplomatique, regard orienté ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 270, 2018/2, p. 121-140.

[130]aussi des conflits entre certains ministères et les fonctionnaires qui souhaitent aider la République et ceux qui s'y refusent. De telles divisions apparaissent dès le début de la guerre, lorsque les transits de matériel restent sous la coupe d'une législation défailante mais suffisante pour faire obstacle aux expéditions d'envergure. Si l'anticommunisme est répandu au sein des sphères dirigeantes de l'époque, le cas de l'État-major français démontre néanmoins que la cause républicaine avait aussi des soutiens dans des milieux réputés conservateurs<sup>77</sup>.

Peu à peu, les nouvelles qui remontent du théâtre du conflit orientent la prise de décision française. Avec un certain retard vis-à-vis de la situation réelle en Espagne, les différentes administrations décrivent un État central républicain en pleine possession de ses moyens politiques et militaires. En novembre 1936, la résistance victorieuse des troupes gouvernementales à Madrid constitue un premier jalon. Les événements de mai 1937, qui se soldent par la marginalisation d'une partie des anarchistes et du POUM et débouchent sur l'arrivée au pouvoir de Juan Negrín, sont également bien perçus. S'adressant à sa hiérarchie, le lieutenant-colonel Morel, l'attaché militaire français à Madrid, présente les incidents comme un « pronunciamiento feutré, sans bruit de bottes », un retour à l'ordre qui ne doit pas déplaire à ses supérieurs hiérarchiques<sup>78</sup>. Quant à l'influence communiste en Espagne, qui a fait l'objet de nombreuses spéculations, le Quai d'Orsay et l'État-major comprennent peu à peu qu'elle est dissociable de la révolution<sup>79</sup>. Alors que plusieurs voies d'acheminement se trouvent bloquées en Méditerranée, durant l'été 1937, la perception que l'on se fait du conflit favorise sans doute le relâchement français.

Dans les mois qui suivent, la victoire républicaine à Teruel (janvier 1938) semble avoir pesé autant, sinon plus, sur l'augmentation des flux passant par le territoire français. Les retombées diplomatiques de ce succès, à la fois stratégique, tactique et moral, sont évidentes car il semble démontrer la capacité offensive de l'armée républicaine<sup>80</sup>. En sus, l'état-major français a obtenu de pouvoir organiser une mission d'observation en Espagne qui, du 9 au 20 février, inspecte le matériel ennemi et sonde l'état général du front et de l'arrière<sup>81</sup>. Cette dynamique est de courte durée puisque les républicains perdent presque immédiatement les positions conquises à Teruel. Dans ce contexte, les réserves de l'ambassadeur Eirik Labonne et de l'attaché militaire Henri Morel quant à la capacité de résistance des républicains n'ont certainement pas incité le gouvernement

77. Georges Vidal, *L'Armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939 : enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 129 sq.

78. *Ibid.*, p. 185-186.

79. *Ibid.*, p. 140-143.

80. Enrique Moradiellos García, *op. cit.*, p. 309.

81. SHD, GR 7N 2758, dossier 3, Compte rendu des techniciens militaires en Espagne gouvernementale, du 9 au 20 février 1938.

[131]français et l'État-major à promettre beaucoup plus qu'une ouverture de la frontière en mars 1938<sup>82</sup>.

L'aide à l'Espagne se mue également en monnaie d'échange dans des négociations politiques. Remplacé par Camille Chautemps en juin 1937, Léon Blum aurait accepté la charge de vice-président du Conseil à condition que Pierre Cot reste en charge de l'Air, Édouard Daladier de la Défense nationale et Marx Dormoy de l'Intérieur ; cela afin d'apporter un soutien discret à l'Espagne républicaine<sup>83</sup>. Quelques semaines plus tard, la presse franquiste indique que Léon Blum aurait obtenu un vote de confiance des cellules socialistes « à la condition formelle et obligatoire d'approvisionner en armes et en munitions l'Espagne rouge »<sup>84</sup>. Les mois suivants, la question de l'aide matérielle à l'Espagne fait l'objet de constantes négociations entre les partisans du soutien et ses opposants. En mars 1938 par exemple, les communistes conditionnent leur vote de confiance à Camille Chautemps à la condition de l'ouverture au transit d'armes soviétiques<sup>85</sup>. Alors que la situation s'est dégradée depuis la fin de l'année 1937, la question espagnole ne s'efface pas derrière les revendications ouvrières, mais s'agrège à ces dernières. En juin 1938, l'ambassadeur Marcelino Pascua fait ainsi mention d'un :

chantage fait par le gouvernement [français] contre les socialistes et les communistes pour, en les menaçant d'une fermeture de la frontière déjà effective (quoique peut-être temporaire), de les faire entrer dans le chemin de la raison avec le problème des revendications des fonctionnaires, des retraites et des autres revendications sociales avec lesquelles le gouvernement a dû composer ces derniers temps. Aussi absurde et immorale que paraisse cette explication, vous comme moi nous ne voudrions pas y croire. Mais il ne faut pas oublier que la politique française a des profondeurs très étranges<sup>86</sup>.

Le « relâchement » français sert effectivement à canaliser des chevilles ouvrières du soutien à l'Espagne républicaine. Il en va ainsi des communistes français qui animent une compagnie, France Navigation, spécialement dédiée au transit d'armes en provenance d'Union soviétique et d'ailleurs. Interrogé sur leur rôle dans l'assistance aux républicains, Gaston Cusin a plus tard indiqué « que c'étaient des gens qui étaient efficaces et s'ils n'étaient pas avec nous ils étaient dangereux »<sup>87</sup>. Quand la frontière

82. Nathan Rousselot, « Un diplomate face à la guerre civile espagnole : l'ambassadeur d'Eirik Labonne (octobre 1937 – octobre 1938) », *Relations internationales*, 2017, n° 170, p. 19 ; Anne-Aurore Inquimbert, *op. cit.*, p. 42-43.

83. Daniel Blumé (dir), *op. cit.*, p. 80 ; Gerald Howson, *op. cit.*, p. 233.

84. Le vote aurait lieu lors du congrès socialiste de Marseille, en juillet. CADN, 396PO/B 563, dossier 2D, Lettre de Jean Herbette, ambassade de France en Espagne, au ministère des Affaires étrangères (section Europe), le 16 juillet 1937.

85. AGMAV, 2475,13, Rapport du SIPM, le 7 mars 1938.

86. AHN, Marcelino Pascua, leg. 2., exp. 21, Lettre de Marcelino Pascua à Julio Álvarez del Vayo, 17 juin 1938.

87. Archives orales de l'Institut de la gestion publique et du développement économique (IGPDE), Gaston Cusin, entretien effectué par Sophie Cœuré (« Fonctionnement du Parti communiste – suite », entretien 3, page 16 ; 1990).

[132]ferme à nouveau, les partisans du relâchement font entendre leur voix. À la mi-janvier 1939, les communistes, les cégétistes, et les socialistes entreprennent une campagne de presse qui insiste sur la menace allemande, italienne et franquiste pour requérir l'ouverture de la frontière pyrénéenne<sup>88</sup>. L'effet de cette bataille est difficile à mesurer, mais elle eut sans doute une influence sur l'autorisation de transit donnée à une petite partie du matériel alors sous séquestre<sup>89</sup>. Cette décision, qui ne convient ni aux républicains ni aux franquistes, est significative de l'attitude générale observée par Émile Temime, qui souligne l'« impuissance des gouvernements successifs à définir une politique, et surtout à l'imposer »<sup>90</sup>.

### *Une administration locale en butte à des consignes incohérentes*

Émile Temime a également souligné que l'instabilité du personnel politique et administratif a pu être la source de consignes incohérentes qui, en l'état, ont laissé les autorités locales seules décisionnaires et entraîné des conséquences néfastes<sup>91</sup>. Ainsi les « cafouillages » identifiés par Jean Clinquart, en décembre 1937 et en janvier 1938, résultent-ils d'une absence de concertation entre les équipes de Gaston Cusin et certains fonctionnaires<sup>92</sup>.

Sans ligne politique claire à l'égard des flux d'armements, les autorités locales se sont montrées parfois réticentes à appliquer les consignes. Les nombreuses injonctions hiérarchiques laissent entendre que les décisions politiques étaient mal appliquées. Cette tendance contredit les anciens ministres et hauts fonctionnaires qui soulignaient plutôt la docilité de l'appareil administratif dans son ensemble<sup>93</sup>. Le climat d'indécision fait aussi apparaître des tensions entre les agents : en décembre 1936, le commandant Guy Schlessier considère que la « guerre est déclarée entre les douaniers qui trahissent les devoirs de leur charge et les gendarmes et gardes qui, fidèles à leur consigne, ont refusé de compromettre la dignité de leur uniforme »<sup>94</sup>.

88. APP, BA 1664, Rapport de la préfecture de police, 16 janvier 1939 ; AGA, R 833, exp. 8, note du SIPM, 26 janvier 1939.

89. AGA, R 833, exp. 10, Rapport de José María Quiñones de León adressé à Francisco Gómez Jordana, ministre des Affaires étrangères (franquiste), 24 janvier 1939. Cette version est corroborée par le témoignage de Julio Álvarez del Vayo : Daniel Blumé (dir.), *op. cit.*, p. 71.

90. Émile Temime, « 30. L'influence de la Guerre d'Espagne », in Marc Olivier Baruch et Vincent Duclert (dir.), *Serviteurs de l'État : une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, 2000, p. 461.

91. *Ibid.*, p. 459-460.

92. Jean Clinquart, *op. cit.*, p. 316-317.

93. Par exemple Jules Moch et André Blumel : Pierre Renouvin et René Rémond, *op. cit.*, p. 424.

94. SHD, GR 7N<sup>o</sup> 2463, dossier 1, Mission du commandant Guy Schlessier à la frontière franco-espagnole – région d'Hendaye (septembre 1936).

[133]Le cas du Havre montre que les refus d'obéissance ont parfois des fondements idéologiques. Le port, au sein duquel les difficultés sont nombreuses, interdit par exemple l'accès au navire *Tiuu*, en juin 1937, au motif qu'il ne possède pas les déclarations nécessaires au déchargement<sup>95</sup>. Le vapeur se rend alors à Honfleur, où il débarque son matériel le 23 du mois<sup>96</sup>. En novembre 1937, de nouveaux blocages entraînent des plaintes de l'ambassadeur espagnol. Selon les responsables de la commission d'achats de l'ambassade républicaine à Paris, hiérarchie et idéologie seraient les maîtres mots des résistances :

« Tout ce qui s'est passé avait produit un malaise accru par l'intervention de l'ambassadeur, qui a fait que le ministre de l'Intérieur [Marx Dormoy] a donné des ordres directs au chef des douanes du Havre, un fasciste reconnu, qui les a refusés en lui faisant savoir qu'il dépendait seulement du ministre des Finances et qu'il n'était pas disposé à recevoir d'autres ordres que ceux lui venant du ministre avec portefeuille M. Georges [Bonnet]. Cela a fait que nous avons perdu toute la rade du Havre et que pour l'instant nous ne pouvons amener aucun navire par là<sup>97</sup>. »

Certains blocages sont d'origine vénale. En juillet 1937, le vapeur grec *Gyuri*, chargé de 550 tonnes de matériel de guerre à destination du Mexique officiellement, est touché par un incendie accidentel durant son escale à Marseille. Le navire doit faire escale sans débarquer son matériel sur le territoire hexagonal, mais la police saisit son journal de navigation, afin d'empêcher son départ. Le consul d'Espagne regrette que les « autorités françaises, soupçonnant qu'il s'agisse de marchandises pour l'Espagne loyale [i.e. républicaine], se sont montrées plus crapuleuses que jamais »<sup>98</sup>. Des problèmes similaires surviennent lors du transit de matériel soviétique, en 1938. Ivan Maïski, l'ambassadeur d'URSS à Londres, dénonce « l'incroyable corruption de l'ensemble de l'administration française » qui gêne son développement<sup>99</sup>. L'attaché naval soviétique en Espagne mentionne, lui aussi, les grosses quantités d'argent nécessaires au soudoiment des fonctionnaires afin qu'ils laissent passer des marchandises par la frontière<sup>100</sup>.

95. SHD, GR 7N<sup>2</sup> 2595, dossier 2, Rapport du commissaire divisionnaire de police spéciale Chauvineau adressé au directeur général de la Sûreté nationale (contrôle général des services de police administrative), 15 juin 1937.

96. CADC, 86CPCOM/147, Rapport du receveur principal des douanes à Caen adressé au préfet du Calvados, 24 juin 1937.

97. AFIP, 2205, Lettre de Francisco Matz, chef de la commission d'achats à Paris, à Indalecio Prieto, 4 novembre 1937.

98. AGA, c. 11 060, exp. 6 493, Rapport du consul d'Espagne à Marseille à l'ambassadeur Ángel Ossorio y Gallardo, 1<sup>er</sup> septembre 1937.

99. Daniel Kowalsky, *op. cit.*, p. 205.

100. *Ibid.*

CONCLUSION

[134]La politique française vis-à-vis de l'Espagne est emplie de paradoxes. Résolument agissante à l'échelle internationale dans la mesure où l'ouverture de la frontière se mue rapidement en moyen de négociation, elle se montre parfois incapable de faire appliquer ses décisions par ses propres agents. Si, dans la première année du conflit, des cargaisons passent par le territoire français, cela s'accompagne généralement de résistance de la part des autorités et du gouvernement, qui font leur possible pour freiner les envois de matériel de guerre. Le tournant français de l'été 1937, qui n'a rien d'absolu, doit beaucoup à l'impression d'un rétablissement de l'ordre en Espagne républicaine. Contrairement à ce qui a été avancé par des proches de Léon Blum, le « relâchement » constitue alors une solution par défaut pour les autorités hexagonales qui refusent de livrer du matériel moderne sorti de leurs arsenaux.

Dans ce contexte, la distribution des rôles est difficile à établir. Durant tout le conflit, les blocages de l'administration sont symptomatiques d'une politique jamais vraiment assumée, qui résulte d'équilibres précaires entre les « interventionnistes » d'une part, et les partisans d'une stricte neutralité d'autre part. Des élus aux fonctionnaires, cette division concerne tout l'appareil politique français. Les résistances au soutien matériel semblent effectivement plus fortes au sein du Quai d'Orsay et chez les radicaux, mais elles existent également ailleurs. Des prises de position contradictoires et une politique générale hésitante en découlent, ce qui interroge sur les capacités de la Troisième République à prendre des mesures vigoureuses et à les faire appliquer, à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Cadencée dans le temps, éclatée dans l'espace, la politique française s'adapte aux circonstances intérieures et diplomatiques. Tel qu'il a été décrit, le relâchement français demeure introuvable.

Pierre SALMON

École Normale supérieure-PSL

IHMC (UMR 8066)